

Covid 19, essais thérapeutiques en Guyane, toutes les conditions sont - elles réunies?

A l'annonce ce week-end sur les médias de l'installation prochaine d'un centre d'essai clinique CoviPlasm, nous, associations d'usagers, ne pouvons que partager l'inquiétude de la population guyanaise.

Les autorités doivent être plus mesurées lorsqu'elles parlent de recherches cliniques et ne pas faire la promotion d'un bénéfice individuel ou populationnel, tant qu'il n'y a pas de résultat définitif de l'essai.

Le nombre d'essais cliniques en cours aujourd'hui visant à évaluer de possibles traitements contre la COVID-19 est sans précédent. Il est à la fois essentiel et compliqué de s'orienter dans la masse d'informations qui nous submerge, sur ce sujet comme sur d'autres.

Nous le savons, tous les essais cliniques doivent obligatoirement obtenir l'autorisation de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), et d'un Comité de Protection des Personnes (CPP), qui apprécie le bien-fondé de la recherche médicale proposée et le respect de tous les droits des personnes appelées à y participer.

L'essai randomisé CoviPlasm teste le plasma de personnes guéries de la COVID-19 et qui ont développé des anticorps. Ces anticorps pourraient aider les patients en phase aiguë de la maladie à lutter contre le virus. Soixante patients ont déjà été inclus dans l'essai clinique qui a commencé en avril dans différents hôpitaux de l'Hexagone.

La crise Covid 19 est hors de contrôle actuellement en Guyane. Le pic épidémique est loin d'être atteint, nous courrons encore après les masques, les tests, les soignants, les réanimateurs. Ce sont les quartiers les plus populaires qui sont aujourd'hui les plus touchés et confinés. Le nombre de décès liés au Covid augmente, tandis que la communication des pouvoirs publics s'amointrit et devient même inaudible.

Comment être confiant dans l'installation d'un centre d'essai clinique sur un territoire qui ne s'accompagne d'aucune information sur les moyens et la méthode envisagés.

Cette absence de communication auprès du grand public et des élus, accentue la perte de confiance déjà entamée dans la gestion de cette crise et décrédibilise la recherche, alors que nous espérons tous des traitements. Elle interroge plus largement sur le manque de communication autour de la recherche en France.

Avant d'entrer dans un essai clinique, tout participant doit signer un formulaire de **consentement « éclairé »** indiquant qu'il a été dûment informé de tous les aspects essentiels de l'essai, y compris les droits dont il dispose.

Nous devons être vigilant dans un territoire comme le nôtre à ce que chaque usager puisse être informé correctement et faire valoir ses droits.

Compte tenu de l'ampleur médiatique et désormais politique des recherches en cours, nous demandons une communication claire sur ce sujet précis et plus largement sur la gestion globale de la crise sanitaire en cours en associant les usagers et leurs représentants à l'élaboration de cette communication.

Annick THOMAS

Présidente de France Assos
Santé Guyane

Contact presse : Pascale DELYON , coordinatrice régionale – 06 94 23 48 21 – pdelyon@france-assos-sante.org